

COPIE

PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice Associés



HUISSIER DE JUSTICE

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

COPIE

SCP PLAISANT-
LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice
Associés
24 Rue Lulli
13001 Marseille

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE DOUZE NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE :

- ✚ CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE, inscrite sous le N° 381976488 au registre du commerce de Aix-en-Provence, dont le siège social est à (13097) AIX-EN-PROVENCE Cedex 2, 25 Chemin des Trois Cyprès, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège

Laquelle nous expose :

- ✓ Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière, elle a fait délivrer un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 21.09.2020 aux [REDACTED]
- ✓ Que faute de règlement dans le délai légal et faute d'accord avec l'occupante des lieux, une ordonnance rendue sur requête a été rendue le 30.10.2020 afin de pouvoir pénétrer les lieux en vue de la réalisation du Procès-verbal descriptif,
- ✓ Qu'elle entend que nous nous transportions sur place afin de procéder à toutes constatations utiles et notamment établir le descriptif des lieux dans le cadre de la saisie immobilière,
- ✓ C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

**NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAISANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES -
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE
DOMICILIES, 24, RUE LULLI, 13001 MARSEILLE**

Nous nous sommes rendus ce jour, aux environs de 11h00 sis 359 Boulevard Mireille Lauze, Résidence La Mazenode, Bat A2, 13011 Marseille, ou étant, nous constatons ce qui suit :

Advenus et porteurs de l'ordonnance en originale nous autorisant à pénétrer les lieux, accompagnés de notre serrurier, diagnostiqueurs et force de police, nous constatons ce qui suit.

Après avoir procédé à l'ouverture de l'appartement, nous constatons l'arrivée de [REDACTED] sœur de la débitrice et occupante des lieux. Elle nous indique ne pas avoir de contact avec les propriétaires des lieux, se trouvant au Maroc.

Nous lui expliquons la situation, l'objet de notre transport et nous indique ne pas s'opposer à la réalisation du descriptif. Une copie de l'ordonnance lui est remise à toutes fins que de droit.

Nous relevons que l'accès à l'appartement par une porte de bois en état correct, présentant un accastillage fixé et une serrure sécurisée. Nous relevons un emmanchement de sécurité sur cette dernière.

Le sol de l'entrée est habillé d'un carrelage de couleur clair, en état correct, présentant quelques légers défauts.

Sur la Partie Est, à droite, se situe la pièce principale avec un passage libre. Au sol s'y retrouve un carrelage de couleur claire avec une frise en partie centrale. Les blanchiments muraux sont en bon état, présentant des défauts de lisage volontaires. Les blanchiments du plafond sont en bon état et sans dégradation. L'ouverture sur l'extérieur se réalise par une baie vitrée coulissante sur rail, double vitrage, PVC en bon état. Un système de climatisation de marque Panasonic est présent et nous prenons le soin de le photographier.

La pièce suivante, en enfilade, servant de salon, voit son accès libre. Nous constatons d'ailleurs que le mur d'accès a fait l'objet d'un agrandissement et le sol porte les stigmates de ce retrait.

Le sol de l'espace est habillé d'un carrelage en état correct, dans des tons similaires. Les blanchiments muraux sont en bon état, comme ceux du plafond. La pièce s'ouvre sur l'extérieure par une fenêtre à deux vantaux, PVC, double vitrage en état correct.

Nous poursuivons notre accedit avec la cuisine, situé sur la partie Ouest de l'entrée, face à la pièce principale.

Nous constatons la présence d'un carrelage en état correct. Les blanchiments des murs présentent quelques défauts et délimites du support. Un plaquage bois a été appliqué sur une partie des murs, tandis que l'autre partie est elle habillée d'un carrelage mural de couleur blanc. La cuisine est équipée avec plan de travail sur lequel repose un évier en bon état, un four.

La pièce comprend également une fenêtre un vantail, PVC, double vitrage en bon état, ainsi que sur un espace loggia servant de buanderie.

Toilette : l'accès se réalise par une porte de bois moulurée en bon état, tout comme son accastillage. Nous relevons la présence d'un carrelage de couleur saumon en état correct, tout comme le demi plaquage qui habille les murs. Les blanchiments supérieurs eux sont en état d'usage avec présence d'une marque d'infiltration en plafond comme le montrent les photographies annexées au présent. Une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale se trouve dans les lieux et nous relevons que le plaquage d'habillage est fissuré en pourtour.

Chambre 1 : l'accès se réalise par une porte de bois moulurée en état correct. Le carrelage au sol est similaire à celui de l'entrée et nous constatons que les murs peints d'une couleur violette en état d'usage. Des reprises de maçonnerie sont visibles en certains points. Les blanchiments du plafond sont en état correct et notons la présence d'un placard intégré. La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à deux vantaux, PVC, double vitrage en état correct et sans dégradation apparente.

Salle d'eau : l'on y accède par une porte en accordéon pvc, dont le sol est revêtu d'un carrelage en état correct, de couleur clair. Une partie de ce dernier a été déposée à proximité du bac de douche. Les murs sont habillés d'un revêtement carrelage $\frac{3}{4}$ en état correct, tandis que les blanchiments supérieurs sont écaillés.

La pièce comprend un bac de douche avec parois vitrées, ainsi qu'une vasque en faïence en état correct. Un miroir surplombe celle-ci comme en attestent les photographies annexées au présent.

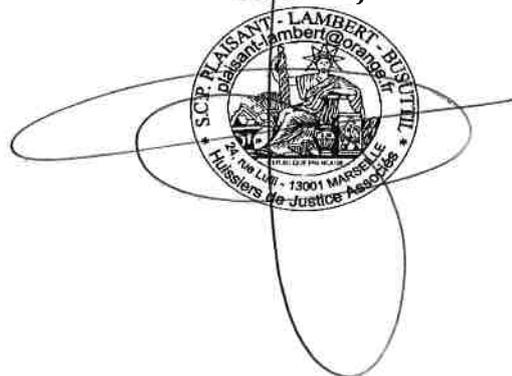
Chambre 2 : l'accès se réalise par une porte de bois moulurée en état correct. Le carrelage au sol dans des tons grisâtres en bon état. Les murs dont el revêtement est réalisé à la taloche, présentent quelques déformations. Les blanchiments du plafond sont marqués de délitements et écailllements. Un split de climatisation est présent, similaire à celui de la pièce principale. La pièce s'ouvre sur

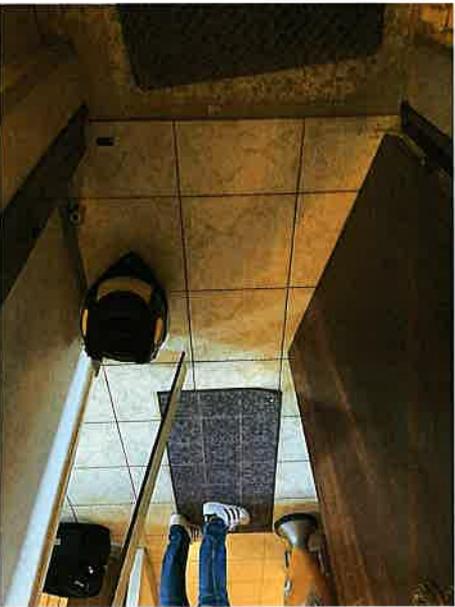
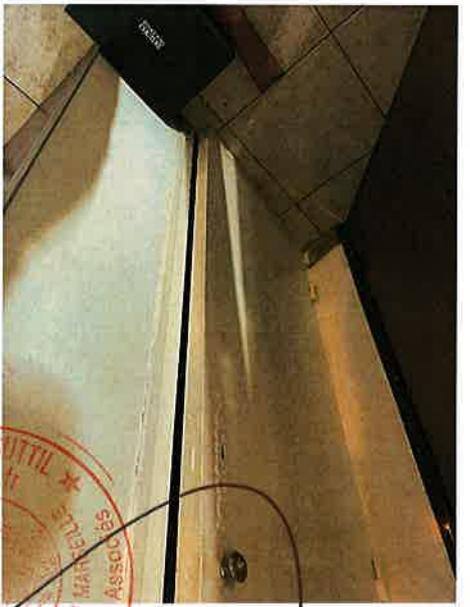
l'extérieur par une fenêtre à deux vantaux, PVC, double vitrage en état correct et sans dégradation apparente.

Nous terminons notre mission avec l'espace cave portant le numéro 38. L'espace est assez garni avec murs en parpaing et porte de bois à lames fermée d'une serrure standard.

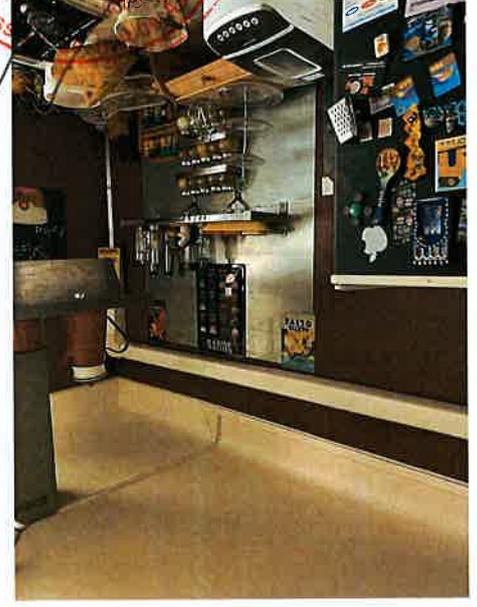
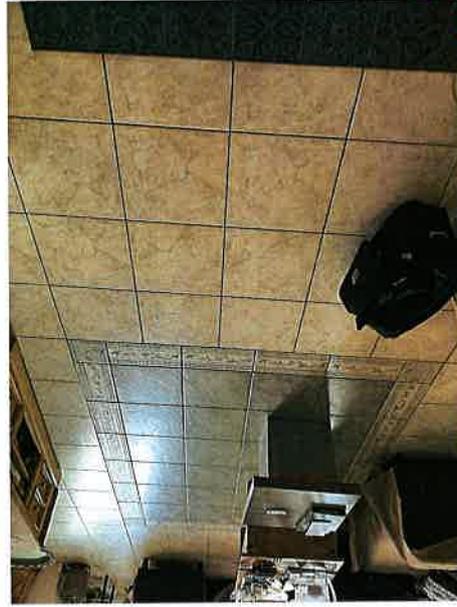
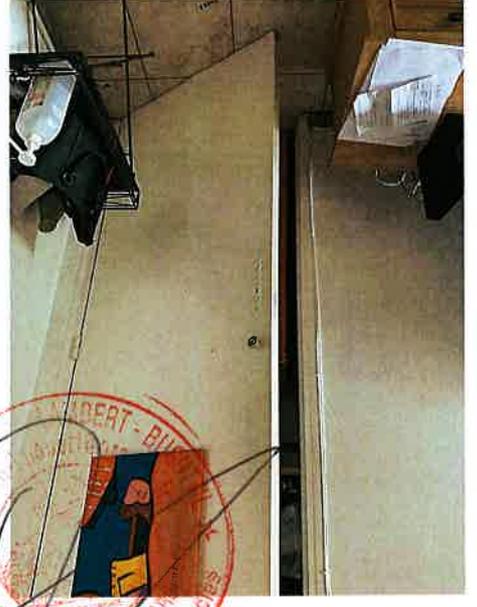
Nos constatations terminées, nous nous retirons afin de dresser le présent procès-verbal, et annexons à ce dernier les photographies et clichés pris sur place pour servir et valoir ce que de droit, à notre requérant.

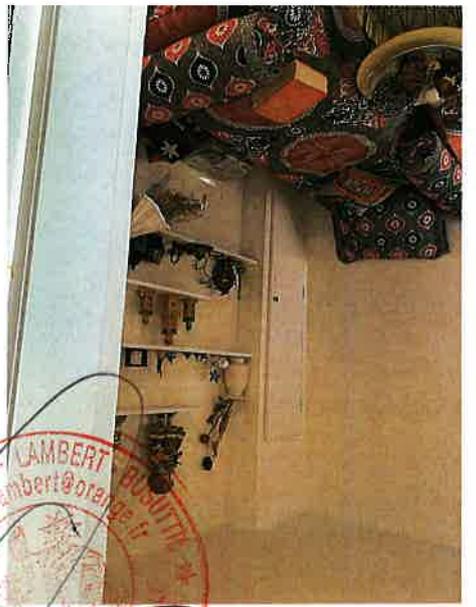
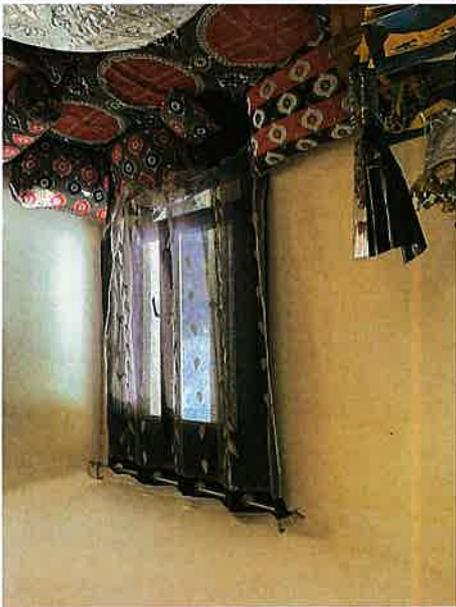
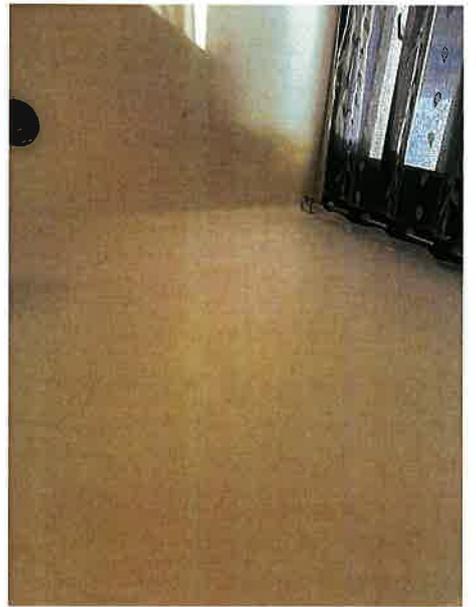
Cyril BUSUTTIL
Huissier de Justice

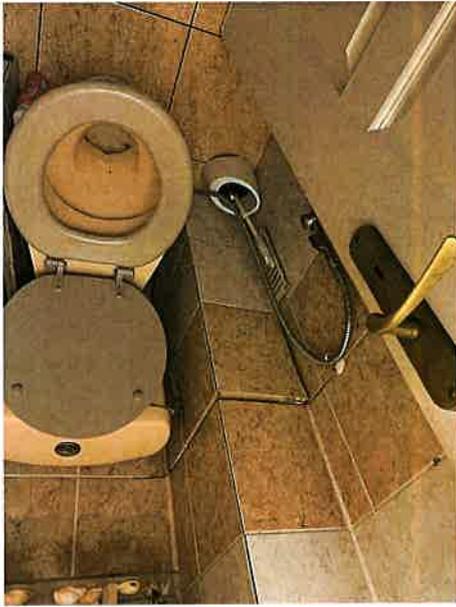


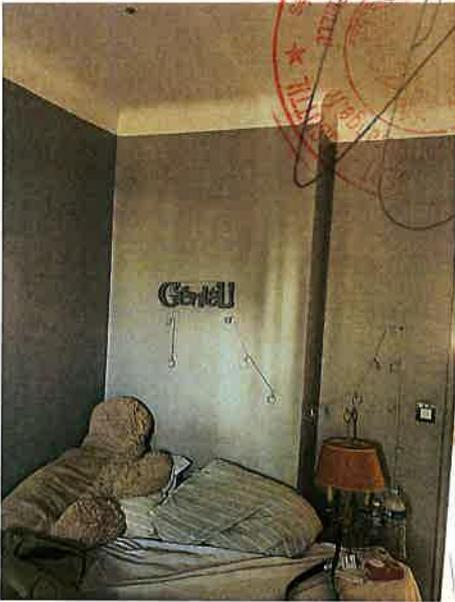


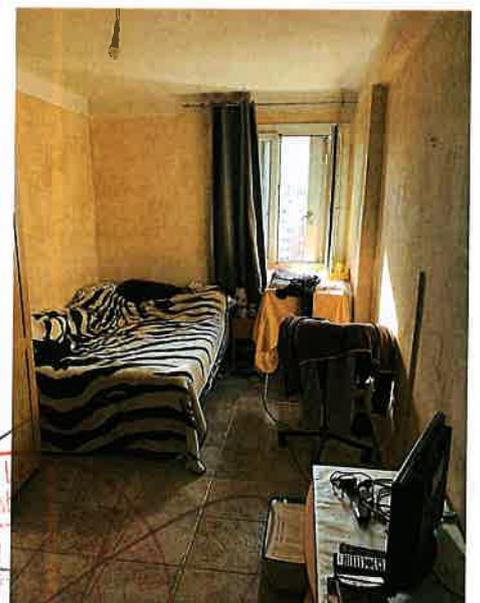
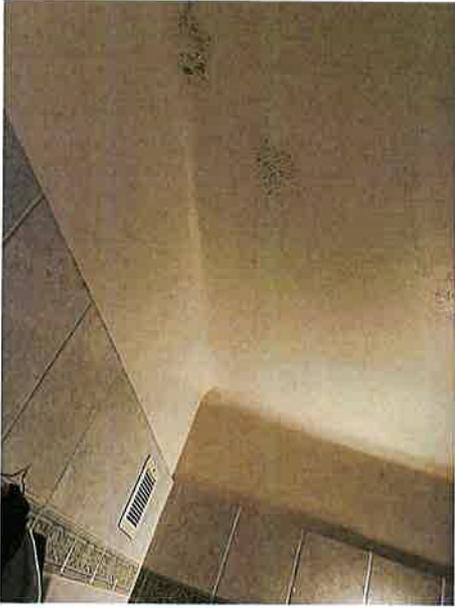












24, rue de Lullu - 13001 MARSEILLE
Huissiers de Justice Associés